

MAITRE D'OUVRAGE

DDTM33



Inscrire l'intelligence environnementale
au cœur de vos projets

BUREAU D'ÉTUDE
9 allée James Watt
Le Space bâtiment 3
33700 Mérignac
Tél. : 05 56 49 59 78
Fax : 05 56 49 68 39
www.riviere-environnement.fr



Animation du site Natura 2000
« Réseau hydrographique de la Pimpine »

Comité de pilotage N°1
11/05/2016

Début d'animation



PRÉFET
DE LA GIRONDE



Ordre du jour

- Animation du site
- Rôles de l'animateur
- Périmètre du site
- Résumé du DOCOB validé
- Les opportunités de contractualisation
- Évaluation d'incidences Natura 2000
- Les suites immédiates

Animation du site

- Le Document d'Objectifs du site Natura 2000 " Réseau hydrographique de la Pimpine " a été **validé** en comité de pilotage fin 2014
- Animation → Mise en œuvre du DOCOB
- C'est la DDTM 33 qui est maître d'ouvrage de la phase d'animation
- La 1^{er} phase d'animation (3 ans) débute en avril 2016
- Le bureau d'étude **Rivière-Environnement** (Mérignac) a été désigné comme animateur par la DDTM33
- Animateur → relais au niveau local (informe, sensibilise, contractualise les actions...)

Rôle de l'animateur

- Communiquer, sensibiliser et **informer** sur Natura 2000
- Mettre en place des **outils contractuels** avec les gestionnaires et propriétaires **volontaires**
- Mettre en place des **actions non contractuelles** du DOCOB
- Assister à l'application du **régime d'évaluation des incidences Natura 2000** (informer les porteurs de projet, répondre aux demandes...)
- Améliorer les **connaissances** et le suivi du site

Animation du DOCOB du site Natura 2000
Réseau hydrographique de la Pimpine

Lettre d'information n°1 – Avril 2016

Le site Natura 2000 du "Réseau hydrographique de la Pimpine" est doté d'un plan de gestion appelé document d'objectifs (DOCOB). Ce document, validé fin 2014 par le Comité de Pilotage (composé d'élus, de gestionnaires, d'usagers...) doit permettre le maintien ou la restauration de la qualité environnementale des milieux naturels en y associant les activités humaines pratiquées.

Le document d'objectifs du site est entré dans sa phase d'application. Le 1^{er} comité de pilotage, prévu le 11 mai 2016, est ouvert à toute personne désireuse en savoir plus sur le dispositif Natura 2000. Les services de l'Etat, sortant de la démarche, ont confié au bureau d'étude Rivière Environnement cette animation pour les trois ans à venir. Au cours de celle-ci, des lettres d'information seront éditées (y l'heritez donc pas à nous communiquer vos coordonnées mail).

L'animation Natura 2000 va consister, en premier lieu, à informer et conseiller sur les enjeux du site, les bonnes pratiques de gestion, ainsi que sur le régime juridique applicable (évaluation d'incidences préalable obligatoire pour certains projets ou activités, contrats de gestion...). Et, en second lieu, à mettre en œuvre les mesures de gestion volontaires prévues par le DOCOB avec les gestionnaires et propriétaires du site (publics ou privés).

Cette politique Natura 2000 sera menée avec les acteurs locaux en lien avec les autres politiques environnementales et de l'aménagement du territoire en vue d'assurer leur cohérence et leur intégration respectives.

Le site de la Pimpine fait partie d'un réseau de sites Natura 2000 (la Rivière Garonne, les carrières de Cézac, le réseau hydrographique du Cèze, le bouage humide de Cadajac et St. Médard d'Eyrans) qui constituent les cours de biodiversité de la trame verte et bleue du territoire.

La richesse spécifique du site repose sur la diversité des milieux humides en présence : mosaïques de prairies, formations d'ourlets, forêts alluviales et milieux en eau. Ils accueillent des espèces rares à fort enjeu de conservation désignées par la directive habitats. Faune, flore et (d'eau verte).

Les principaux objectifs définis par le DOCOB qui orienteront la mission d'animation sont les suivants :

- Maintenir et améliorer les fonctions hydrologiques des milieux aquatiques et humides ;
- Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire ;
- Favoriser les populations de mammifères semi-aquatiques et leurs habitats ;
- Conserver et favoriser les populations de chèvres-souris et leurs habitats ;
- Sensibiliser les acteurs et la population aux enjeux du site.

Pour les **agriculteurs volontaires**, l'animateur va prioritairement élaborer en 2016, en concertation avec ces derniers, le projet agro-environnemental du site définissant les mesures de gestion agricoles (MAGEC) ouvertes à la contractualisation pour une durée de 5 ans.

Pour les **propriétaires et gestionnaires** (non agriculteurs, publics ou privés) également volontaires, le diable Natura 2000, ainsi que des contrats Natura 2000 peuvent (ores et déjà être contractualisés (pour 5 ans). La charte Natura 2000, obéit le maintien de bonnes pratiques de gestion. Le contrat Natura 2000, encadre les opérations de restauration de milieux. Ces mesures contractuelles volontaires peuvent donner lieu à contreparties financières. Elles sont complémentaires du volet préventif de la politique Natura 2000.

N'hésitez pas à contacter l'animateur dont les coordonnées sont précitées en bas de page pour tout renseignement sur la politique Natura 2000.

Animateur :
SARL Rivière Environnement
9 rue Jeanne d'Arc - Le Bouscat 33096 Pimpine
Tel : 05 56 49 39 21 / Fax : 05 56 49 48 29
Mail : rse@riviere-environnement.fr
www.riviere-environnement.fr

Opérateur :
DDIM de la Gironde
Cité administrative - BP 1000 - 33004 BORDEAUX Cedex
Tel : 05 56 32 39 21 / Fax : 05 56 32 39 23
Mail : rse@ddim.gironde.fr
www.ddim.gironde.fr

Cartographie du site Natura 2000

Le site "Réseau hydrographique de la Pimpine", s'étend sur 400 ha, sur la rive droite de la Garonne. Son périmètre inclut 7 communes et 3 communautés de communes.

Le site accueille 4 habitats naturels et 18 espèces d'intérêt communautaire (Carré des marais, Cistacee d'Europe, Loure d'Europe, Viorne d'Europe, Anguille des estuaires, Grand Anard, ...) 31 types d'habitats et d'espèces protégés dans le document "Habitat Faune Flore" de 2014 et présentant un enjeu de conservation à l'échelle européenne.

Site Natura 2000 "Réseau hydrographique de la Pimpine"
Partie amont

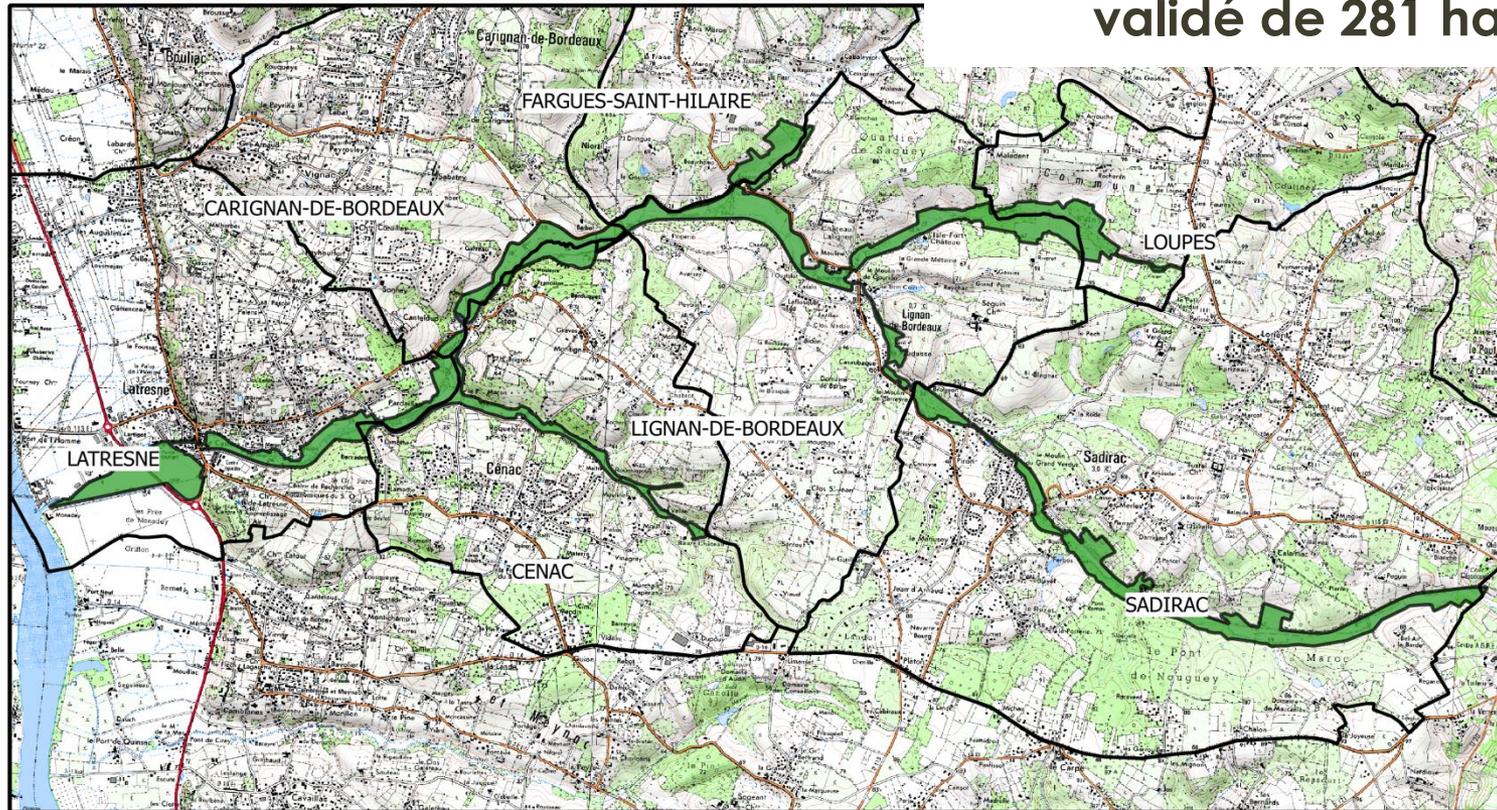
Site Natura 2000 "Réseau hydrographique de la Pimpine"
Partie aval

Animateur :
SARL Rivière Environnement
9 rue Jeanne d'Arc - Le Bouscat 33096 Pimpine
Tel : 05 56 49 39 21 / Fax : 05 56 49 48 29
Mail : rse@riviere-environnement.fr
www.riviere-environnement.fr

Opérateur :
DDIM de la Gironde
Cité administrative - BP 1000 - 33004 BORDEAUX Cedex
Tel : 05 56 32 39 21 / Fax : 05 56 32 39 23
Mail : rse@ddim.gironde.fr
www.ddim.gironde.fr

Périmètre du site

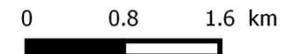
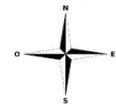
- Périmètre Natura 2000 validé de 281 ha



Site Natura 2000 Réseau hydrographique de la Pimpine

Légende

-  Site Natura 2000
-  Limite Communale



Résumé du DOCOB



- Un site Natura 2000 de **281 ha**
- Principaux milieux : **agricole** (herbage et viticulture), **forestier**, **urbanisé**
- **4** habitats naturels dont **2 prioritaires** et **18** espèces d'intérêt communautaire dont **2 prioritaires**
- 3 grands enjeux :
 1. Maintenir un corridor biologique lié aux cours d'eau sur l'ensemble du site
 2. Conserver les autres espèces patrimoniales et maintenir les autres milieux à enjeux par une gestion adaptée et une sensibilisation
 3. Maintenir une vocation forestière et agricole au périmètre du site
- 5 objectifs de conservation déclinés en 21 actions opérationnelles

Résumé du DOCOB

Habitats

Code	Nom	Couverture sur le site	État de conservation	Menaces principales
91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>	45,6 ha	Moyen	Drainage / Pratique sylvicole non adaptée
6210*	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires	8,2 ha	Mauvais	Déprise agricole / Pression de pâturage non adaptée



91E0*



6210*

Résumé du DOCOB

Habitats

Code	Nom	Couverture sur le site	État de conservation	Menaces principales
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin	2 ha	Mauvais	Modification des pratiques / Embroussaillage / Plantation
3150	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	30 ha	Moyen	Embroussaillage / conversion en prairie pâturée



6430



3150

Résumé du DOCOB

Espèces

- Espèces d'intérêt communautaire :

Angéliques des estuaires*, Vison d'Europe*, Loutre d'Europe, Cistude d'Europe, Cuivré des marais, Agrion de Mercure, Damier de la Succise, Ecrevisse à pattes blanches, Grand Murin...



Opportunité de contractualisation

Charte

Personnes concernées	Propriétaires et gestionnaires
Enjeux	Faire perdurer les bonnes pratiques de gestion déjà engagées. Contenu : Engagements et recommandations de portée générales, par milieu et par type d'usages
Durée	5 ans
Compensation	

Usage concernés : Urbanisme, entretien du patrimoine communal, ASA, gestion des ouvrages hydrauliques, chasse et régulation des nuisibles, activités halieutiques

- Contactez l'animateur si vous êtes intéressés par la signature d'une charte

Types de milieux concernés : Milieu forestier, formation herbeuse non humide, milieu ouvert humide, eau courante et eau stagnante



Opportunité de contractualisation

Personnes concernées	Propriétaires et gestionnaires
Enjeux	Mettre en œuvre les mesures de gestion non productives sur les parcelles (de type travaux uniques et gestion entretien).
Durée	5 ans
Compensation	Financement des coûts pour la mise en œuvre des mesures de gestion.

Contrat Natura 2000
(non agricole et non forestier)

Modalités :

1. Diagnostic préalable des parcelles non déclarées à la PAC
2. Montage du contrat
3. Financement des actions contractuelles sur présentation de pièces justificatives.

Parcelles cibles : Milieux dégradés non agricoles, non sylvicoles nécessitant une intervention afin de conserver ou restaurer les habitats ou les espèces ayant justifiés la désignation du site Natura 2000.

- Contactez l'animateur si vous êtes intéressés par la signature d'un contrat

Opportunité de contractualisation

Contrat Natura 2000
(non agricole et non forestier)

- 17 contrats potentiels listés dans le DOCOB

3 exemples :

- Entretien des mégaphorbiaies
- Restauration des pelouses sèches
- Restauration de la ripisylve, de la végétation de berge



Opportunité de contractualisation

MAE Climatique

Personnes concernées	Exploitants agricoles
Enjeux	Mettre en œuvre les mesures de gestion favorables à la conservation ou la restauration des milieux agricoles.
Durée	5 ans
Compensation	Financement des coûts et pertes de revenus induits par la mise en œuvre des mesures.

- Contactez l'animateur si vous êtes intéressés par la mise en place d'une mesure agro-environnementale et climatique

Modalités :

1. Définition du projet agro-environnemental et climatique (PAEC) en concertation avec les agriculteurs volontaires
2. Déposer le projet en Commission Régionale Agro-Environnementale (CRAE) en décembre 2016
3. Mettre en œuvre les MAEC en 2017

Opportunité de contractualisation

MAE Climatique

- 2 types de mesures :

- **Mesures systèmes (d'exploitation) herbagers et pastoraux** →

Le cahier des charges s'applique sur la totalité ou presque de l'exploitation :
70% minimum de surface en herbe dans la SAU / 1,4 UGB maxi/ha/an....

58€/ha/an

- **Mesures localisées** → à l'image des anciennes MAE territorialisées applicables seulement sur les parcelles où sont localisés les enjeux.

Exemples types opérations :

- Retard de fauche sur les prairies et habitats remarquables (HERBE 07)
- Ouverture d'un milieu en déprise (OUVERT_01)

➤ Réflexion à travailler avec les agriculteurs

Opportunité de contractualisation

MAECLimatique

- Exemple MAEC localisée :

Retard de fauche sur prairies et habitats remarquables avec absence totale de fertilisation (HERBE03 et HERBE06)

Surface cible : surfaces en herbe et milieux remarquables définis

Engagement :

- Absence totale de fertilisation (azote et organique)
- Respect de la période d'interdiction de fauche : min 1^{er} mai au 31 juillet
- Seul le pâturage des regains est autorisé
- Interdiction de retournement (seul travail superficiel autorisé)
- Interdiction d'utilisation de produit phytosanitaire
- Enregistrement des interventions

Montant : 100 à 110 euros/ha/an

➤ Réflexion à travailler avec les agriculteurs

Évaluation d'incidence Natura 2000

- Mission : informer les porteurs de projet et gestionnaires sur la prise en compte de Natura 2000
- Application du **régime d'évaluation d'incidence Natura 2000** pour les documents de planification, programmes, projets, manifestations et interventions listées dans :
 - Liste nationale (Art.R414-19 code de l'environnement)
 - Liste locale départementale (arrêté préfectoral 24 mai 2011)
 - Liste locale départementale complémentaire (arrêté préfectoral du 9 mars 2012) pour de nouvelles activités ne relevant d'aucun régime d'autorisation.
- Au-delà de l'aspect réglementaire → **sensibiliser** sur la prise en compte des enjeux Natura 2000 sur tout type de projet en assurant une veille des projets



Animation du DOCOB du site Natura 2000
Patus de St Loubeis et d'Izon

Fiche d'information des porteurs de projet, gestionnaires et propriétaires

Date :

Demandeur :

Objet de la demande :

Localisation :

Niveau d'évaluation d'incidence Natura 2000 : 101 102

Commentaires :

Rédigé par : SDE, Rivière Environnement
 Date de mise à jour : 15/05/2012
 Version : 1.0

Approuvé par : Mairie d'Izon
 Date de mise à jour : 15/05/2012
 Version : 1.0

Les suites immédiates

- **Rencontres avec les porteurs de projet** afin de les aider dans la prise en compte des enjeux et les guider dans la démarche d'évaluation d'incidences Natura 2000,
- Rencontres avec les **potentiels signataires de la charte** Natura 2000,
- **Travail avec les agriculteurs volontaires** pour préparer le projet agro-environnemental et climatique (PAEC),
- Rencontres des **communes** en Conseils Municipaux et des services concernés **des CDC**,
- Rédaction de lettres d'information à destination du public afin de faire vivre la démarche,
- Recherche de **contacts** (téléphone, mail) d'acteurs locaux (agriculteurs, gestionnaires, propriétaires).

Merci pour votre attention

